Du Governeur Gary R. Herbert:

Recommandations de précaution pour l'État de l'Utah afin de ralentir la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19)

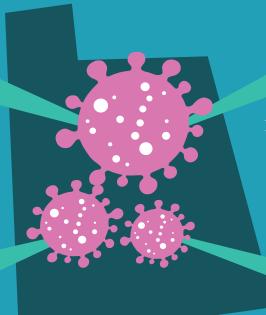
En vigueur dès le lundi 16 mars 2020:



Les personnes âgées de plus de 60 ans et ceux ayant des problèmes de santé sous-jacents ne doivent participer à aucun rassemblement de 10 personnes et plus.



Encourager le télétravail et rester chez soi si on est malade





Restreindre l'accès des visiteurs aux établissements de soins de longue durée et surveiller les employés et les visiteurs pour déceler les symptômes de la COVID-19.



Limiter les rassemblements de masse

Le gouverneur a également approuvé les recommandations suivantes:



Les systèmes d'enseignement supérieur de l'Utah et les campus des collèges et univertrasités publics feront la transition vers l'apprentissage en ligne ou l'enseignement à distance.



Les écoles de la maternelle à la 12e année seront fermées jusqu'au 1er mai.



